



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2022
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Douzième session

New York, 3-5 août 2022

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Décider de l'avenir de l'écosystème de l'information géospatiale

Décider de l'avenir de l'écosystème de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport sur l'avenir de l'écosystème de l'information géospatiale, qui sera disponible sur le site Web du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/12th-Session/>), uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur la manière dont la communauté de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et les États Membres peuvent se préparer au mieux aux mutations rapides de l'écosystème de l'information géospatiale et de l'environnement dans lequel il s'inscrit.

Résumé du rapport

À sa onzième session, tenue virtuellement les 23, 24 et 27 août 2021, le Comité d'experts a adopté la décision 11/103, dans laquelle il a souligné que le Cadre intégré de l'information géospatiale constituait maintenant un paradigme général permettant de renforcer la gestion intégrée de l'information géospatiale au niveau national, non seulement pour les États Membres qui en étaient aux premiers stades de l'adoption d'infrastructures nationales de données géospatiales, mais aussi pour ceux qui avaient déjà mis en place avec succès de telles infrastructures. Cependant, une collaboration continue serait nécessaire avec d'autres initiatives émergentes et complémentaires, telles que l'infrastructure des connaissances géospatiales, le plan de l'Union européenne relatif aux cadres statistico-spatiaux et le développement d'un écosystème géospatial au-delà des infrastructures de données spatiales, qui offriraient des liens directs avec le Cadre et confèreraient au Cadre une plus grande pertinence dans le futur écosystème de l'information géospatiale.

* E/C.20/2022/1.



La nécessité de tenir compte de la complexité du futur écosystème géospatial a été rappelée dans une note d'information intitulée « Vers un écosystème géospatial durable au-delà des infrastructures de données spatiales », soumise à l'attention du Comité d'experts à sa onzième session. À cet égard, le Comité a également noté qu'il fallait envisager des moyens de consolider encore l'écosystème géospatial mondial, parmi lesquels un programme complet ayant pour fins d'encourager la modernisation des organismes nationaux compétents en matière d'information géospatiale et de répondre aux besoins géospatiaux croissants des pays en développement.

À mesure que le Cadre se perfectionne et que sa mise en œuvre se généralise, il est clair que l'écosystème géospatial, qui continue de croître et d'évoluer, couvre désormais un champ plus vaste que jamais en raison de l'évolution rapide de la technologie, ce qui conduit à une hausse de l'usage de l'information géospatiale par les gouvernements, le secteur privé et les utilisateurs, ainsi qu'à la production d'un grand nombre de données géospatiales et d'applications d'intérêt public. Cependant, par-delà le Cadre, l'avenir de l'écosystème d'information géospatiale, dans lequel presque toutes les données se rapporteront d'une manière ou d'une autre à un emplacement, peut s'avérer difficile à appréhender pour certains des secteurs concernés, notamment dans les pays en développement.

Dans le rapport, le Secrétariat fournit des informations sur les efforts qui sont faits en vue de poursuivre l'exploration du paysage géospatial et de décider de l'avenir de l'écosystème de l'information géospatiale afin d'aider les États Membres et les agences nationales d'information géospatiale dans leur réflexion sur les futurs environnements géospatiaux, dans lesquels les évolutions technologiques joueront un rôle crucial. Comme de nombreux dirigeants et cadres supérieurs du secteur géospatial mondial étaient présents à l'édition 2022 du Geospatial World Forum, tenue à Amsterdam du 10 au 12 mai 2022, le Secrétariat a saisi cette occasion pour organiser une session de discussion ouverte de deux heures afin d'examiner les nombreux aspects et les perspectives du futur écosystème d'information géospatiale, notamment la manière dont il pourrait s'inscrire dans un écosystème numérique plus vaste. Les pistes évoquées lors de cette session sont développées dans le rapport, qui comprend des suggestions sur les étapes à venir. Le Comité d'experts devrait fournir d'autres contributions et orientations et débattre des éléments constitutifs du futur écosystème de l'information géospatiale.